Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2016-744** **20/09/2016**

Date de mise en application : 16/09/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 20/09/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de sous-directeur à la direction générale de l'alimentation (DGAL)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de sous-directeur

(JO n° 0216 du 16 septembre 2016 texte n° 95)

Est déclaré vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt l'emploi de sous-directeur de la politique de l'alimentation au service de l'alimentation de la direction générale de l'alimentation (DGAL).

La sous-direction de la politique de l'alimentation est chargée de la définition de la politique publique de l'alimentation et de sa mise en œuvre. A ce titre, elle assure la coordination générale des autres directions et des services déconcentrés du ministère en matière d'alimentation en lien avec les services impliqués des autres ministères. Elle est également chargée de la préparation, du suivi, du contrôle et de l'évaluation de la réglementation relative aux contaminants physico-chimiques. Elle mobilise l'expertise scientifique et technique nécessaire à l'élaboration des diverses réglementations dans les domaines de compétences de la DGAL. Elle assure l'exercice de la tutelle de l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avec les autres ministères concernés. Elle participe enfin à la définition et à la mise en œuvre des politiques de recherche dans les domaines de compétence de la DGAL.

Le titulaire de l'emploi coordonne et anime l'action des bureaux de la sous-direction dont il a défini les orientations stratégiques.

Le candidat retenu devra posséder une bonne connaissance du travail en interministériel, une expérience dans ce secteur en la matière serait un atout. Il saura travailler en réseau et devra être un bon négociateur.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012 - 32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGAL, à l'attention de M. Patrick DEHAUMONT, directeur général, 251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15 et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne, Paris, 75349 Paris 07 SP, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.

Le Délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL